

architecte architect

ingénieur en structure structural engineer

ingénieur civil civil engineer

client

sceaux stamps



|     |                        |            |
|-----|------------------------|------------|
| 01  | SOUSSION               | 2026/03/11 |
| no. | émis pour   issued for | date       |

projet projet

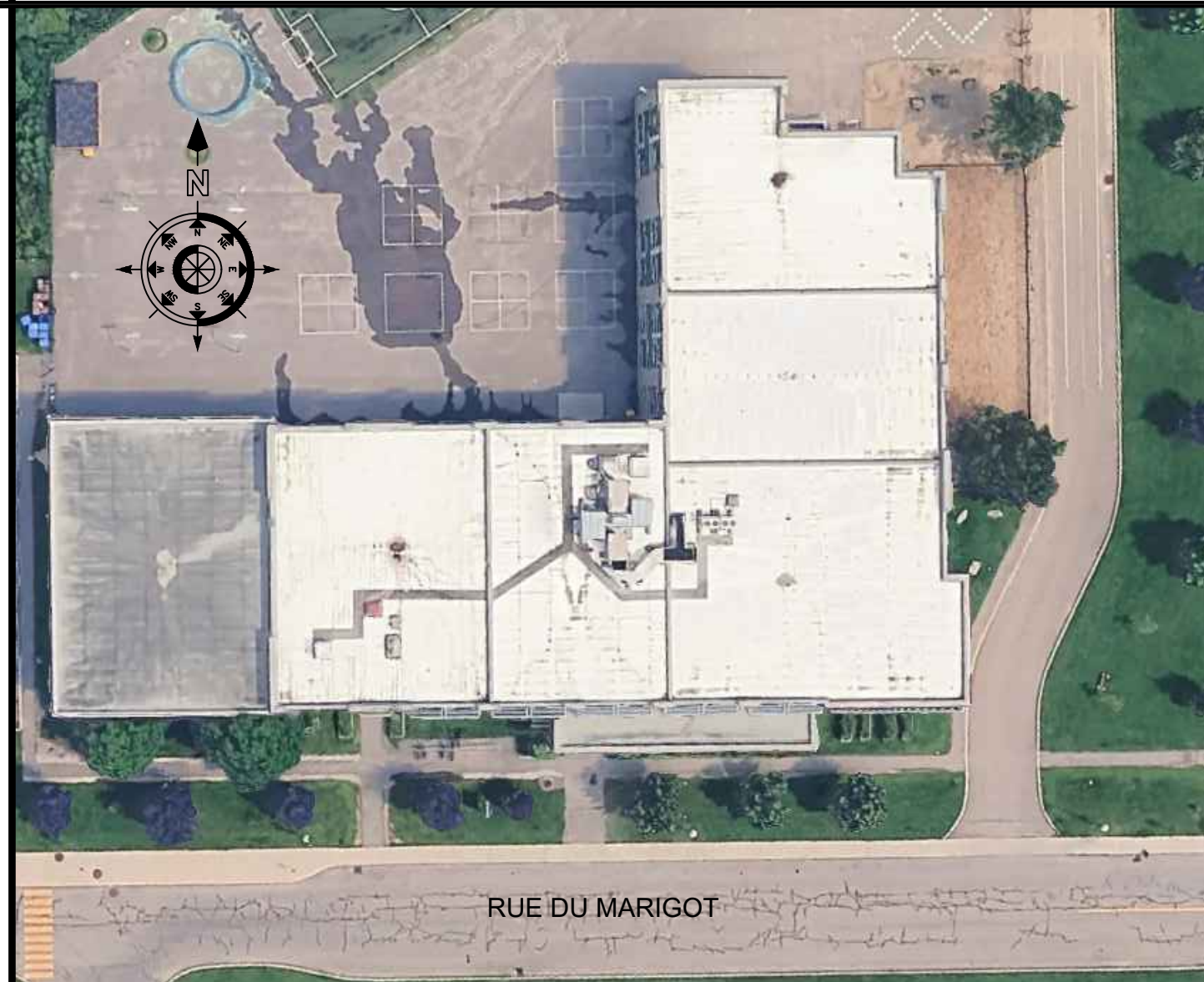
CSSPO  
ÉCOLE DU MARAIS  
REMPLACEMENT DE  
CHAUDIÈRES

200, Rue du Marigot, Gatineau, Québec.

titre titre

ÉLECTRIQUE  
LÉGENDES  
PLAN CLÉ  
LISTE DES DESSINS  
ET NOTES GÉNÉRALES

|                                                |                                           |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| dessiné par / drawn by<br>F. DARGHAM           | no. de contrat / contract no.<br>KK26-022 |
| conçu par / designed by<br>F. DARGHAM          | date<br>FÉVRIER 2026                      |
| approuvé par / approved by<br>F. BERNARD, ING. | plan no. / drawing no.                    |
| échelle / scale<br>AUCUNE                      | E01                                       |



PLAN CLÉ

ÉCHELLE: AUCUNE

POUVOIR

120V.20A. PRISE DE COURANT DOUBLE.  
CIRCUIT DÉDIÉ.

DISTRIBUTION

PANNEAU ÉLECTRIQUE 120/208V. 3Ø. INSTALLATION  
ENCASTRÉE (GAUCHE) OU EN SURFACE (DROITE).

PANNEAU ÉLECTRIQUE 347/600V. 3Ø. INSTALLATION  
ENCASTRÉE (GAUCHE) OU EN SURFACE (DROITE).

SECTIONNEUR 120/208/240V. (AMPÉRAGE INDIQUÉ AU  
DESSIN)

ABRÉVIATIONS

E.B. CONDUITS ET CÂBLES VERS LE BAS.

E.H. CONDUITS ET CÂBLES VERS LE HAUT.

W.P. À L'ÉPREUVE DES INTEMPÉRIES.

LISTE DE DESSINS

| ÉMIS | IDENT. | TITRE                                                                                                                                                                                             |
|------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ✓    | E01    | ÉLECTRIQUE<br>- LÉGENDES<br>- PLAN CLÉ<br>- LISTE DE DESSINS<br>- NOTES GÉNÉRAL                                                                                                                   |
| ✓    | E02    | ÉLECTRIQUE<br>- DEVIS ÉLECTRIQUE                                                                                                                                                                  |
| ✓    | E03    | ÉLECTRIQUE<br>- DEVIS ÉLECTRIQUE (SUITE)                                                                                                                                                          |
| ✓    | E04    | ÉLECTRIQUE<br>- PLAN DE LA MEZZANINE ET DU TOIT   POUVOIR   DÉMOLITION<br>- PLAN DU RDC ET MEZZANINE   POUVOIR   AMÉNAGEMENT<br>- TABLEAU RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES DES ÉQUIPEMENTS<br>MÉCANIQUES |

NOTES GÉNÉRALES

- FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN D'ŒUVRE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL TEL QUE DÉTAILLÉ SUR CE PLAN ET EN ACCORD AVEC LE DEVIS ÉLECTRIQUE.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS SUR LES PLANS MONTRÉS EN TRAITS PÂLES POINTILLÉS SONT EXISTANTS À CONSERVER, À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES. VOIR NOTES SPÉCIFIQUES AU PLAN.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS SUR LES PLANS MONTRÉS EN TRAIT POINTILLÉ FONCÉ SONT EXISTANT À ENLEVER À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES. VOIR NOTES SPÉCIFIQUES AU PLAN.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS SUR LES PLANS MONTRÉS EN TRAIT PLEIN FONCÉ SONT NOUVEAUX, À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MONTRÉS SUR LES PLANS SERONT DE MÊME TYPES ET MODÈLES QUE CEUX EXISTANTS, À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON MONTRÉS SUR LES PLANS SONT EXISTANTS À CONSERVER, À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'IDENTIFIER SUR LES PLANS TEL QUE CONSTRUIT, TOUS LES NUMEROS DE CIRCUITS MANQUANTS POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES MONTRÉS EN PLANS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- TOUTES NOUVELLES INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES EXISTANTS.
- TOUS LES CONDUITS ET PRISES DE COURANT (EXISTANTS ET NOUVEAUX) TRAVERSANT LES MURS DEVRONT ÊTRE SCELLÉS AVEC UN SCELLANT ACOUSTIQUE. PRODUIT ACCEPTABLE: TREMCO OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- EFFECTUER L'IDENTIFICATION DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS (PRISES, ETC.) AVEC LE NUMÉRO DE CIRCUIT ET NOM DE PANNEAU À L'AIDE D'UN COLLANT DE TYPE "P-TOUCH". METTRE À JOUR LA CÉDULE DES PANNEAUX.
- FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DE TOUS LES TRAVAUX DÉCRITS SUR CES DESSINS ET SELON LES SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ SERA RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DES VIBRATIONS ET DES SISMQUES POUR LES CONDUITS ET LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ SERA RESPONSABLE DE RETENIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR POUR PRÉPARER TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX INSTALLATIONS. UN RAPPORT DE CONFORMITÉ SIGNÉ ET SCELLÉ DOIT ÊTRE SOUMIS À LA FIN DU PROJET AVANT L'OCCUPATION.
- DANS L'ENSEMBLE DE CES DESSINS ET SPÉCIFICATIONS, LE TERME "FOURNIR" INCLURA TOUS LES ÉLÉMENTS SUIVANTS : FOURNITURE, MANUTENTION, TRANSPORT, INSTALLATION ET RACCORDEMENT D'UN ÉQUIPEMENT SPÉCIFIQUE.
- TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE MONTÉS À LA HAUTEUR D'ACCÈS UNIVERSELLE (VARIATEURS DE LUMIÈRE, PRISES DE COURANT, PRISES DE DONNÉES, PRISES TÉLÉPHONIQUES, LECTEUR DE CARTE GLISSIÈRE, BOUTONS-POUSOIRS, ETC.).
- AVANT L'INSTALLATION, L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT SE COORDONNER AVEC L'INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ ET L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE POUR L'EMPLACEMENT EXACT DE TOUS LES APPAREILS ET PRISE D'ÉCLAIRAGE DANS LE PLÉNUM DU PLAFOND DANS LES ZONES DE PLAFOND OUVERTES AFIN D'ÉVITER TOUTE INTERFÉRENCE AVEC L'ÉQUIPEMENT NOUVEAU OU EXIST.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ EST RESPONSABLE DE L'EXAMEN DE CET ENSEMBLE DE DESSINS EN CONJONCTION AVEC TOUS LES AUTRES DESSINS. Y COMPRIS LES DESSINS D'AUTRES CONSULTANTS. TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS DOIT ÊTRE SIGNALÉE À L'INGÉNIEUR POUR CLARIFICATION PENDANT LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET AVANT LA CONSTRUCTION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX SONT CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET À TOUS LES RÉGLEMENTS LOCAUX APPLICABLES. L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER TOUTE PRÉOCCUPATION OU NON-CONFORMITÉ À L'INGÉNIEUR AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION SI DES DIFFÉRENCES, DES PROBLÈMES OU DES CHANGEMENTS SURVIENNENT AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES NORMES LES PLUS ÉLEVÉES POSSIBLES.
- TOUT DOMMAGE AU BÂTIMENT OU AUX LOCAUX CAUSÉ PAR L'ENTREPRENEUR OU SES EMPLOYÉS OU SES SOUS-TRAITANTS PENDANT LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉPARÉ PAR L'ENTREPRENEUR À SES PROPRES FRAIS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DU NETTOYAGE ET DE L'ENLÈVEMENT DE TOUS LES DÉBRIS ET MATÉRIAUX NON PLUS NÉCESSAIRES SUR LE CHANTIER. LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DOIT ÊTRE BALAYÉ CHAQUE JOUR.

CHACUN DES ENTREPRENEURS DEVRA IDENTIFIER LEURS PLANS AVEC LA NOTE "TELS QUE CONSTRUITS" AINSI QUE LA DATE ET LEURS COORDONNÉES.

|                 |     |
|-----------------|-----|
| échelle / scale | E02 |
| AUCUNE          |     |

DEVIS ÉLECTRIQUE (SUITE)

9. CÂBLES ET CONDUCTEURS

TOUS LES CONDUCTEURS DOIVENT ÊTRE EN CUIVRE .LES CONDUCTEURS EN ALUMINIUM SONT INTERDITS. LE PLUS PETIT CONDUCTEUR TOLÉRÉ EST LE CALIBRE N ° 12 AWG. LES CONDUCTEURS DOIVENT ÊTRE DU TYPE RW90 DANS LES CONDUITS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT. LES CÂBLES AC90 (BX) SONT INTERDITS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX ÉLECTRIQUES.

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CONDUCTEURS DE TYPE RW90 SERONT UTILISÉS;
- LE CÂBLE BLINDÉ DE TYPE AC90 (BX) SÉRA CONFORME À CSA C22.2 N ° 51. ET NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR UN MAXIMUM DE 5M. LES CONDUCTEURS SERONT EN CUIVRE AVEC UNE ISOLATION DE TYPE RW90. L'ARMURE MÉTALLIQUE SÉRA EN ALUMINIUM EMBOÎTABLE. AC90 EST AUTORISÉ DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS ET LES CLOISONS SÈCHES;
- CÂBLES EN CUIVRE TYPE RW90 POUR UTILISATION SOUTERRAINE ET TYPE RW90 DANS TOUS LES AUTRES CAS. X-LINK 600 VOLTS POUR CONNECTER 240V ET MOINS, X-LINK 1000 VOLTS POUR 347V OU PLUS, NO 12 MINIMUM, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- TOUT LE CÂBLAGE DANS L'ESPACE DU PLAFOND DOIT ÊTRE MONTÉ SUR LA STRUCTURE ET NON POSÉ SUR LE PLAFOND SUSPENDU;
- CHAQUE CONDUCTEUR DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ PAR UN NUMÉRO SOLIDEMENT FIXÉ SUR L'ISOLANT (BRADY) À CHAQUE CONNECTEUR ET BOÎTE DE TIRAGE;
- FOURNIR UN CONDUCTEUR ISOLÉ VERT RW90 POUR LA MISE À LA TERRE;
- LA CHUTE DE TENSION NE DOIT PAS DÉPASSER 2% ENTRE LE TABLEAU ET LE DISPOSITIF LE PLUS ÉLOIGNÉ. CALCULER EN FONCTION D'UNE COTE DE DISJONCTEUR DE 80%;
- L'ISOLANT DU CÂBLE D'ALIMENTATION ET DU CÂBLE DOIT AVOIR UNE TENSION MINIMALE DE 600 VOLTS;
- SE RÉFÉRER AU TABLEAU CI-DESSOUS, FOURNI À TITRE INDICATIF POUR LES INSTALLATIONS TYPES:

| DISJONCTEUR<br>AMPS | PÔLES - FIL | NEUTRE |  | PÔLES - FIL  | NEUTRE |
|---------------------|-------------|--------|--|--------------|--------|
| 15A                 | 10 - 12AWG  | 12AWG  |  | 2/30 - 12AWG | 10AWG  |
| 20A                 | 10 - 12AWG  | 12AWG  |  | 2/30 - 10AWG | 10AWG  |
| 25/30A              | 10 - 10AWG  | 10AWG  |  | 2/30 - 10AWG | 8AWG   |

- L'INSTALLATION DU CÂBLE TECH NE SÉRA PAS TOLÉRÉE.
- TOUTES LES CONNEXIONS MÉCANIQUES DOIVENT ÊTRE SERRÉES CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS ÉCRITES DU FABRICANT.

10. IDENTIFICATION DES CONDUITS ET DES CÂBLES

CODER LES CONDUITS, LES BOÎTES ET LES CÂBLES À GAINÉ MÉTALLIQUE.

CODEZ AVEC DU RUBAN ADHÉSIF OU DE LA PEINTURE AUX ENDOITS OÙ LE CONDUIT OU LE CÂBLE PÉNÈTRE DANS LE MUR, LE PLAFOND OU LE PLANCHER ET À INTERVALLES DE 15 M.

COULEURS: COULEUR PRIMAIRE DE 25 MM DE LARGEUR ET COULEUR AUXILIAIRE DE 20 MM DE LARGEUR.

| ÉQUIPEMENT                   | APPRÊT | AUXILIAIRE |
|------------------------------|--------|------------|
| DATA                         | BRUN   | -          |
| COMMUNICATIONS               | VERT   | -          |
| POUVOIR NORMAL JUSQU'A 250V  | JAUNE  | -          |
| POUVOIR URGENCE JUSQU'A 250V | JAUNE  | ROUGE      |
| NORMAL 347/600V              | BLEU   | -          |
| URGENCE 347/600V             | BLEU   | ROUGE      |
| CONTROLS                     | GRIS   | -          |
| ALARME INCENDIE              | ROUGE  | -          |

11. IDENTIFICATION D'EQUIPEMENT

IDENTIFIER L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE AVEC LES PLAQUES SIGNALÉTIQUES ET LES ÉTIQUETTES COMME SUIT:

- PLAQUES SIGNALÉTIQUES: PLAQUE DE GRAVURE EN PLASTIQUE LAMICOÏDE DE 3 MM D'ÉPAISSEUR, FACE DE FINITION BLANC MAT, ÂME BLANCHE, INSCRIPTION PARFAITEMENT ALIGNÉE ET GRAVÉE DANS LE NOYAU FIXE MÉCANIQUEMENT À L'AIDE DE VIS AUTOTARAUDEUSES.
- TAILLES COMME SUIT:

| TAILLES DE PLAQUE SIGNALÉTIQUE |              |          |                    |
|--------------------------------|--------------|----------|--------------------|
| SIZE 1                         | 10mm X 50mm  | 1 LIGNE  | 3mm HAUT. LETTRES  |
| SIZE 2                         | 12mm X 70mm  | 1 LIGNE  | 5mm HAUT. LETTRES  |
| SIZE 3                         | 12mm X 70mm  | 2 LIGNES | 3mm HAUT. LETTRES  |
| SIZE 4                         | 20mm X 90mm  | 1 LIGNE  | 8mm HAUT. LETTRES  |
| SIZE 5                         | 20mm X 90mm  | 2 LIGNES | 5mm HAUT. LETTRES  |
| SIZE 6                         | 25mm X 100mm | 1 LIGNE  | 12mm HAUT. LETTRES |
| SIZE 7                         | 25mm X 100mm | 2 LIGNES | 8mm HAUT. LETTRES  |

- ÉTIQUETTES: ÉTIQUETTES EN PLASTIQUE GAUFREES AVEC DES LETTRES DE 6 MM DE HAUT, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- PRÉVOIR UN MINIMUM DE QUARANTE (40) LETTRES PAR PLAQUE SIGNALÉTIQUE ET ÉTIQUETTE.
- PLAQUES SIGNALÉTIQUES POUR LES ARMOIRES À BORNES ET LES BOÎTES DE JONCTION POUR INDiquer LES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME ET / OU DE LA TENSION.
- LANGUES UTILISÉES: ANGLAIS ET FRANÇAIS.

12. IDENTIFICATION DU CÂBLAGE

IDENTIFIER LE CÂBLAGE AVEC DES MARQUES D'IDENTIFICATION INDÉLÉBILES PERMANENTES, DES RUBANS DE PLASTIQUE COLORÉS, AUX DEUX EXTRÉMITÉS DES CONDUCTEURS DE PHASE DES LIGNES D'ALIMENTATION ET DU CÂBLAGE DU CIRCUIT DE DÉRIVATION.

MAINTENIR LA SÉQUENCE DE PHASE ET LE CODAGE DE COULEUR TOUT AU LONG.

CODE COULEUR: CSA C22.1.

13. INTERRUPTEURS ET PRISES DE COURANT

LES INTERRUPTEURS DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NO.111. ILS DOIVENT ÊTRE DE "SPECIFICATION GRADE", UNIPOLAIRE 20A, 120V OU 347V COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS, COULEUR BLANCHE. ILS SERONT DE SÉRIE 1221 (120V) LEVITON OU ÉQUIVALENT PAR HUBBELL, BRYANT OU PASS & SEYMOUR.

LES PRISE DE COURANT DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NO.42. ILS SERONT "SPECIFICATION GRADE", SIMPLE OU DOUBLE, 15A OU 20A COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS, COULEUR BLANCHE SELON LE MODÈLE TBR15-W DE LEVITON. LES RÉCÉPTACLES À MISE À LA TERRE ISOLÉ DOIVENT ÊTRE DE COULEUR ORANGE. ILS SERONT DE LA SÉRIE 5262 DE LEVITON OU ÉQUIVALENT DE HUBBELL, BRYANT OU PASS & SEYMOUR.

GRADATEUR LUTRON OU ÉQUIVALENT

- 600W NT 600-1P/NT 603-3P
- 1000W NT 1000-1P/NT 1000-3P
- 1500W NT 15002-1P.

GRADATEUR LUTRON 0-10VDC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ  
MODÈLE NTFTV (0-10VDC), 120V / 30MA / 16A.

14. BOÎTES

EN MÉTAL GALVANISÉ, TAILLE CONFORME AU CODE, OU SUIVANT LES INDICATIONS SPÉCIFIQUES. TOUTES LES BOÎTES DE JONCTION ET DE PRISE DE COURANT DOIVENT ÊTRE SUPPORTÉES INDÉPENDAMMENT DES CONDUITS AUXQUELS ELLES SONT RACCORDEES.

- BOÎTES ENCASTRÉES POUR INSTALLATION DANS LES NOUVELLES CLOISONS;
- BOÎTES À MOULURE AUX ENDOITS REQUIS.

15. APPAREILLAGE SECONDAIRE

LES INTERRUPTEURS DOIVENT ÊTRE CONFORMES À CSA C22.2 NO.111. ILS DOIVENT ÊTRE DE « SPECIFICATION GRADE », UNIPOLAIRE 20A, 120V CONFORMÉMENT AUX DESSINS, DE COULEUR BLANCHE. ILS DOIVENT FAIRE PARTIE DE LA SÉRIE 1221 (120V) DE LEVITON OU ÉQUIVALENT DE HUBBELL, BRYANT OU PASS & SEYMOUR.

LES PRISES DE COURANT SERONT CONFORMES À CSA C22.2 NO.42. ELLES SERONT DU TYPE « SPECIFICATION GRADE », SIMPLE OU DOUBLE, 15A OU 20A SELON LES INDICATIONS AUX DESSINS, INVOLABLE, DE COULEUR BLANCHE TELLE QUE LEVITON MODÈLE TBR15-W. LES PRISES AVEC MISE À LA TERRE ISOLÉE SERONT DE COULEUR ORANGE. ELLES SERONT DE LA SÉRIE 5262 DE LEVITON, OU ÉQUIVALENT DE HUBBELL, BYRANT OU PASS AND SEYMOUR.

LES PLAQUES MURALES DOIVENT AVOIR UN FINI SATINÉ ET ÊTRE EN ACIER INOXYDABLE DE TYPE 302 DANS LES ENDOITS FINIS, OU EN ACIER GALVANISÉ DANS LES ENDOITS NON TERMINÉS COMME LES PIÈCES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES, LES ATELIERS, ETC. ELLES DOIVENT PROVENIR DE LEVITON, HUBBEL, BRYANT OU PASS AND SEYMOUR. GRADATEUR POUR 0-10V (DE LUTRON OU L'ÉQUIVALENT)

16. ALIGNEMENT DES PRISES ET INTERRUPTEURS

L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT PRENDRE SOIN D'INSTALLER LES BOÎTES ÉLECTRIQUES D'APLOMB, D'ÉQUERRE ET DE VOIR À LES ALIGNER ENTRE ELLES. LA POSITION EXACTE ET L'ALIGNEMENT DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS SUR PLACE ENTRE L'ÉLECTRICIEN, L'INGÉNIEUR ET L'ARCHITECTE. L'EMPLACEMENT DE CES ÉQUIPEMENTS PEUT ÊTRE DÉPLACÉS DE 4.6M (15') DE L'EMPLACEMENT INDIQUÉ SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

17. RACCORDS

INSTALLER DES SYSTÈMES COMPLETS, PERMANENTS ET CONTINUS DE MISE À LA TERRE DES RÉSEAUX, DES CIRCUITS ET D'APPAREILLAGE, COMPRENANT CONDUCTEURS, CONNECTEURS ET ACCESSOIRES NÉCESSAIRES, DE FAÇON À SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L'INGÉNIEUR ET DES AUTORITÉS LOCALES COMPÉTENTES. PIÈCES DE SYSTÈME MÉTALLIQUES, FIL NEUTRE, SELON LE CODE D'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.

18. MISE À LA TERRE

FAIRE LES RACCORDEMENTS DE MISE À LA TERRE DU RÉSEAU ET DES CIRCUITS AU NEUTRE DU RÉSEAU. FAIRE LES RACCORDEMENTS DE MISE À LA TERRE PRESCRITS, POUR L'ENSEMBLE DU MATÉRIEL, NOTAMMENT: APPARELS DE BRANCHEMENT, APPAREIL DE COMMUTATION, CANALISATIONS, BÂTIS DE MOTEURS ET PANNEAU DE BRANCHEMENT.

19. SECTIONNEURS

AVEC OU SANS FUSIBLES SOUS COFFRET MÉTALLIQUE, DU TYPE 1, 2, 3, 4 OU 5 DE L'ACNOR, SELON LES INDICATIONS AUX PLANS;

AVEC UN MOYEN POUR CADENASSER L'INTERRUPTEUR EN POSITION "FERMÉ-OUVERT" À TROIS (3) EMBLEMENTS;

PORTE À ENCLÈCHEMENT MÉCANIQUE ET EMPÊCHANT L'OUVERTURE LORSQUE LE LEVIER EST EN POSITION "FERMÉ" (MAIS QUI PEUT ÊTRE CONTRE PAR UN TOURNEVIS);

LES PORTE-FUSIBLES DE CHAQUE INTERRUPTEUR DOIVENT ÊTRE APPROPRIÉS, SANS ADAPTER ET SELON LA CATÉGORIE DE FUSIBLES DÉTERMINÉE, SELON LES INDICATIONS FOURNIES;

AVEC MÉCANISME DE FERMETURE RAPIDE ET DE RUPTURE BRUSQUE;

DE CONSTRUCTION ROBUSTE POUR USAGE SÉVÈRE;

POUR LES SYSTÈMES MONOPHASES À TROIS (3) CONDUCTEURS ET TRIPHASÉS À QUATRE (4) CONDUCTEURS FOURNIR UN NEUTRE SOLIDE;

FINI ORDINAIRE: ÉMAIL CUIT, GRIS (ANSI 61);

MANUFACTURIER ACCEPTÉ: SCHNEIDER-SQUARE-D, SCHNEIDER-FPE, GENERAL ELECTRIC OU SIEMENS (OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ).

20. PANNEAUX DE SERVICE

PANNEAUX DE SERVICE: CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 29. TOUS LES PANNEAUX DE SERVICE DOIVENT PROVENIR D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.

- LES DISJONCTEURS DOIVENT ÊTRE POSÉS DANS LES PANNEAUX AVANT LIVRAISON AU CHANTIER;
- LES PLAQUES SIGNALÉTIQUES DU FABRICANT DOIVENT INDIQUER, EN PLUS DES DONNÉES EXIGÉES PAR LA CSA, LE COURANT DE DÉFAUT QUE LE PANNEAU ET LES DISJONCTEURS PEUVENT SUPPORTER;
- PANNEAUX DE 250 V OU 600 V, TENUE DES BARRES OMNIBUS AU COURANT DE DÉFAUT. LES DISJONCTEURS DOIVENT AVOIR UN POUVOIR DE COUPURE NOMINAL DE 10 000 A (SYMÉTRIQUES) OU SELON LES INDICATIONS;
- FAIRE LES RACCORDEMENTS DE MANIÈRE QUE LES CIRCUITS À NUMÉRO IMPAIR SOIENT ALIMENTÉS PAR LA BARRE DE GAUCHE ET CEUX À NUMÉRO PAIR, PAR LA BARRE DE DROITE, CHAQUE DISJONCTEUR DOIT PORTER L'IDENTIFICATION PERMANENTE DU NUMÉRO DE CIRCUIT ET DE LA PHASE.
- INTENSITÉ NOMINALE, NUMÉROS ET CALIBRES DES DISJONCTEURS DE DÉRIVATION SELON LES INDICATIONS;
- TOUS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION DOIVENT AVOIR LE MÊME TYPE DE SERRURE. FOURNIR DEUX CLÉS POUR CHAQUE PANNEAU;
- BARRES OMNIBUS EN CUIVRE; BARRE NEUTRE DE MÊME INTENSITÉ ADMISSIBLE QUE LES BARRES DE PHASE;
- BARRES OMNIBUS POUVANT RECEVOIR DES DISJONCTEURS BOULONNÉS;
- CADRE DE LA PORTE DES PANNEAUX AVEC BOULONS ET CHARNIÈRES DISSIMULÉS;
- LA PORTE ET LE CADRE DE PORTE DOIVENT ÊTRE REVÊTUS DE PEINTURE-ÉMAIL GRISE CUITE AU FOUR OU PEINTURE-ÉMAIL GRISE SÈCHÉE À L'AIR LIBRE SELON LES INDICATIONS DU TABLEAU DES FINITIONS;
- BARRE DE MISE À LA TERRE ISOLÉE.

DISJONCTEURS:

- MUNIR DE DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE LES DISJONCTEURS DES CIRCUITS DES PRISES DE COURANT, D'ALARME INCENDIE DES SORTIES POUR HORLOGE, D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ, DE SURVEILLANCE DES PORTES, D'INTERPHONE, D'ÉCLAIRAGE DE CAGES D'ESCALIER, D'INDICATEURS LUMINEUX DE SORTIE ET D'ÉCLAIRAGE DE NUIT.

IDENTIFICATION:

- NOMENCLATURE COMPLÈTE DES CIRCUITS, AVEC LÉGENDE DACTYLOGRAPHIÉE INDIQUANT L'EMPLACEMENT ET LA CHARGE DE CHAQUE CIRCUIT.

INSTALLATION:

- INSTALLER LES PANNEAUX AUX ENDOITS INDIQUÉS, SOLIDEMENT, D'APLOMB, D'ÉQUERRE ET D'ALIGNEMENT AVEC LES SURFACES CONTIGÜES;
- RACCORDER TOUS LES CIRCUITS AUX ÉLÉMENTS DE CHARGE;
- RACCORDER LES CONDUCTEURS NEUTRES À LA BARRE OMNIBUS NEUTRE COMMUNE;
- CHAQUE CONDUCTEUR NEUTRE DOIT PORTER LA DÉSIGNATION APPROPRIÉE.

21. DISJONCTEURS

DISJONCTEURS TOTALEMENT NEUFS SOUS BOÎTIER MOULÉ, ET DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LES FUITES À LA TERRE ET PROTECTEURS ACCESSOIRES CONTRE LES COURANTS DE DÉFAUT ÉLEVÉS:

- CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 5;
- DISJONCTEURS BOULONNÉS AUX BARRES OMNIBUS, SOUS BOÎTIER MOULÉ, DU TYPE À FERMETURE RAPIDE ET À RUPTURE BRUSQUE, À MANŒUVRES MANUELLE ET AUTOMATIQUE, AVEC COMPENSATION POUR TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 40 DEGRÉS CELSIUS;
- DISJONCTEURS À DÉCLENCHEUR COMMUN : MUNIS D'UNE SEULE MANETTE SUR LES CIRCUITS MULTIPOLAIRES;
- DISJONCTEURS POURVUS DE DÉCLENCHEURS MAGNÉTIQUES À ACTION INSTANTANÉE, AGISSANT SEULEMENT LORSQUE LE COURANT ATTEINT LA VALEUR DU RÉGLAGE;
- DISJONCTEURS MUNIS DE DÉCLENCHEURS POUVANT ÊTRE RÉGLÉS ENTRE 3 ET 8 FOIS L'INTENSITÉ NOMINALE.
- DISJONCTEURS MUNIS DE DÉCLENCHEURS INTERCHANGEABLES, SELON LES INDICATIONS.

DISJONCTEURS THERMOMAGNÉTIQUES:

- DISJONCTEURS AUTOMATIQUES SOUS BOÎTIER MOULÉ, ACTIONNÉS PAR DÉCLENCHEURS THERMIQUES ET MAGNÉTIQUES ASSURANT UNE PROTECTION À TEMPORISATION INVERSEMENT PROPORTIONNELLE À LA SURCHARGE ET UNE PROTECTION INSTANTANÉE EN CAS DE COURT-CIRCUIT.

INSTALLATION:

- INSTALLER LES DISJONCTEURS SELON LES INDICATIONS SUR LES PLANS ET SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

22. APPAREILS D'ÉCLAIRAGES

FOURNIR LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE SELON LA LISTE DES APPARELS SUR LES PLANS, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN POURRA S'IL LE DÉSIRE PROPOSER DES ÉQUIVALENCES ET DEVRA DÉMONTRER À L'INGÉNIEUR LES AVANTAGES, DÉMONTRER PAR DES ÉTUDES PHOTOMÉTRIQUES QUE LE RENDEMENT EST LE MÊME, QUE LES DÉLAIS DE LIVRAISON SONT LES MÊMES, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER LES ÉQUIVALENCES SI LES CRITÈRES NE SONT PAS TOUS RESPECTÉS SOIT PAR SON RENDEMENT OU SON AGÈCEMENT.

LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE SERONT FIXÉS À LA STRUCTURE À L'AIDE DE CHÂNETTES. LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE DEVRONT ÊTRE DE QUALITÉ COMMERCIALE ET CONÇUE POUR CE GENRE DE BÂTIMENT.

23. ÉCLAIRAGE D'URGENCE

LE MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 141.

- TENSION D'ALIMENTATION : 120 V, C.A.
- TENSION DE SORTIE : 24 V, C.C.
- DURÉE DE FONCTIONNEMENT : 30 min.
- BATTERIE : SCÉLÉE, SANS ENTRETIEN.
- CHARGEUR : À SEMI-CONDUCTEURS; RÉGIMES DE CHARGE MULTIPLES; RÉGULATION DE TENSION/COURANT; COMPENSATION INVERSE DE TEMPÉRATURE; PROTECTION CONTRE LES COURTS-CIRCUITS; TENSION DE SORTIE RÉGULÉE AVEC UNE PRÉCISION DE +/- 0.01 V, POUR UNE VARIATION DE 10% DE LA TENSION À L'ENTRÉE.
- CIRCUIT DE COMMUTATION À SEMI-CONDUCTEURS.
- INTERRUPTEUR BASSE TENSION : À SEMI-CONDUCTEUR, MODULAIRE, FONCTIONNANT À 80% DE LA TENSION DE SORTIE DES ACCUMULATEURS.
- VOYANTS LUMINEUX : À SEMI-CONDUCTEURS, FOURNISSANT LES INDICATIONS « ALIMENTATION EN C.A. » ET « RÉGIME ÉLEVÉ DE CHARGE ».
- PROJECTEURS : MONTÉS À DISTANCE, RÉGLABLES SUR 360 DEGRÉS HORIZONTALEMENT ET SUR 180 DEGRÉS VERTICALEMENT, MUNIS DE LAMPES AU D.E.L., DE 5W.
- COFFRET : POUR MONTAGE DIRECTEMENT AU MUR OU SUR UNE TABLETTE ET COMPORTANT DES DEBOUCHURES POUR LE RACCORDEMENT DE CONDUITS; MUNI D'UN PANNEAU AVANT AMOVIBLE OU À CHARNIÈRES FACILITANT L'ACCÈS AUX BATTERIES.
- FINI: BLANC.

RACCORDEMENT DES PROJECTEURS MONTÉS À DISTANCE:

- CONDUITS : DE TYPE T.E.M.;
- CONDUCTEURS : DE TYPE CUIVRE, DE GROSSEUR MINIMUM #10 AWG.

INSTALLATION:

- INSTALLER SELON LES INDICATIONS LES BLOCS AUTONOMES D'ÉCLAIRAGE AINSI QUE LES PROJECTEURS MONTÉS À DISTANCE;
- ORIENTER LES PROJECTEURS SELON LES INDICATIONS;
- RACCORDER LES INDICATEURS DE SORTIE LUMINEUX AUX BLOCS AUTONOMES D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ.

24. TRANSFORMATEURS DE TYPE SEC - 600V PRIMAIRE

TRANSFORMATEURS:

TOUS LES TRANSFORMATEURS PRESCRITS DOIVENT ÊTRE DU MÊME FABRICANT.

- TAPÉZ ANN;
- TRIPHASÉ, PUISSANCE EN KVA INDIQUÉE DANS LES PLANS, TENSION PRIMAIRE DE 600V, TENSION SECONDAIRE DE 120 / 208V, 60HZ;
- ROBINETS: STANDARD;
- ISOLATION: MONTÉE EN TEMPÉRATURE DE 150 ° C
- TENSION DE TENUE AUX CHOCs: STANDARD;
- RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE: STANDARD;
- NIVEAU DE BRUIT: STANDARD;
- IMPÉDANCE À 17 ° C: STANDARD;
- BOÎTIER, NEMA CSA TYPE 2, AVEC PANNEAU AVANT MÉTALLIQUE AMOVIBLE;
- INSTALLATION: VOIR PLAN.

INSTALLATION:

- INSTALLER COMME INDIQUÉ POUR LES TRANSFORMATEURS DE TYPE SEC D'UNE PUISSANCE NOMINALE DE 75 KVA MAXIMUM;
- INSTALLER AU SOL TOUS LES TRANSFORMATEURS DE TYPE SEC D'UNE PUISSANCE NOMINALE SUPÉRIEURE À 12.5 KVA;
- LAISSER UN ESPACE AUTOUR DU TRANSFORMATEUR POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DE L'AIR;
- INSTALLER LES TRANSFORMATEURS AU NIVEAU ET EN POSITION VERTICALE;
- RETIRER LES SUPPORTS UTILISÉS POUR LE TRANSPORT APRÈS L'INSTALLATION DU TRANSFORMATEUR AVANT SA MISE EN SERVICE;
- DESSERRER LES BOULONS DES SUPPORTS ANTIVIBRATOIRES JUSQU'À CE QU'ILS CESSENT DE MONTRER DES SIGNES DE COMPRESSION;
- EFFECTUER LES RACCORDEMENTS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS;
- SI POSSIBLE, ALLUMEZ L'ALIMENTATION PRINCIPALE DU TRANSFORMATEUR JUSTE APRÈS LA FIN DE L'INSTALLATION

25. POWER SURGE PROTECTION (TVSS)

LE SUPPRESSEUR DE TENSION TRANSITOIRE DOIT ÊTRE TESTÉ POUR ÊTRE CONFORME AUX NORMES C68.41-1991 ET ANSI / IEEE C62.45-1992.

ÉQUIVALENT: SCHNEIDER-SQUARE-D, EATON, MOELLER, GÉNÉRAL ÉLECTRIQUE OU SIEMENS.

26. SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

NORMES DE RÉFÉRENCE:

- CANULC-S524, INSTALLATION OF FIRE ALARM SYSTEMS;
- ULC-S525, AUDIBLE SIGNAL APPLIANCES, FIRE ALARM;
- CANULC-S527, CONTROL UNITS, FIRE ALARM;
- ULC-S527, MANUALLY ACTUATED SIGNALLING BOXES, FIRE ALARM;
- CANULC-S529, SMOKE DETECTORS, FIRE ALARM;
- ULC-S530, HEAT ACTUATED FIRE DETECTORS, FIRE ALARM;
- CANULC-S537, VERIFICATION OF FIRE ALARM SYSTEMS;
- CNB, CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA;
- UTILISER LES DERNIÈRES NORMES EN VIGUEUR.

DESCRIPTION DU SYSTÈME :

LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE ADRESSABLE DOIT COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

- PANNEAU PRINCIPAL POUVANT ASSURER TOUTES LES FONCTIONS D'ALARME ET DE PROTECTION INCENDIE, Y COMPRIS LE DÉCLENCHEMENT D'UNE ALARME À UNE ÉTAPE, LA RÉCEPTION DES SIGNAUX D'ALARME, LA SURVEILLANCE ÉLECTRIQUE CONSTANTE DU SYSTÈME ET LE DÉCLENCHEMENT DES SIGNAUX DE DÉFECTUOSITÉ;
- DISPOSITIFS DE SIGNALISATION DES DÉFECTUOSITÉS;
- SOURCES D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE;
- AVERTISSEURS MANUELS;
- DISPOSITIFS AUTOMATIQUES DE DÉCLENCHEMENT D'ALARME;
- AVERTISSEURS SONORES;
- RÉSISTANCES DE FIN DE LIGNE;
- DISPOSITIFS AUXILIAIRES.

ENTRETIEN:

LES ESSAIS D'INSPECTION DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA NORME ULC\_S536. SOUMETTRE LES RAPPORTS D'INSPECTION À L'INGÉNIEUR.

MATÉRIEL:

LE MATÉRIEL ET LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉS ET MARQUÉS ULC/FM ET ILS DOIVENT PROVENIR D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.

COMPOSANTES DU SYSTÈME:

- TEL QUE FABRIQUÉ PAR EDWARDS OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. VOIR LES PLANS POUR PLUS D'INFORMATIONS;
- LES COMPOSANTES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES ENCASTRÉES D'UNE FAÇON GÉNÉRALE. LES INSTALLATIONS EN SURFACE DOIVENT ÊTRE APPROUVÉES À L'AVANCE PAR L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR. DES BOÎTIERS ROUGES À L'ÉPREUVE DU VANDALISME, ORIGINAUX DU FABRICANT, DOIVENT ÊTRE UTILISÉS POUR INSTALLATION EN SURFACE;
- L'ARRÊT AUTOMATIQUE DES UNITÉS DE CLIMATISATION DOIT AVOIR LIEU DANS TOUT MODE D'ALARME. LES RACCORDEMENTS FINAUX À L'UNITÉ DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ. TOUS LES RACCORDEMENTS DOIVENT ÊTRE FAITS EN MODE "FAIL SAFE". FOURNIR ET INSTALLER LES RELAIS REQUIS POUR EXÉCUTER CES TRAVAUX;
- COORDONNER LES RACCORDEMENTS D'ALARME DIRECTEMENT AVEC LE DÉPARTEMENT DE PRÉVENTION D'INCENDIE DE LA VILLE DE GATINEAU.

INSTALLATION:

- INSTALLER LES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE LA NORME CANULC-S524;
- INSTALLER LE TABLEAU DE CONTRÔLE PRINCIPAL SELON LES INDICATIONS ET LE RACCORDER À L'ALIMENTATION PRINCIPALE C.A. ET À L'ALIMENTATION DE SECOURS C.C.;
- INSTALLER LES AVERTISSEURS MANUELS AUX ENDOITS INDIQUÉS ET LES RACCORDER AU CIRCUIT D'ALARME;
- INSTALLER LES DÉTECTEURS AUX ENDOITS INDIQUÉS ET LES RACCORDER AU CIRCUIT D'ALARME INCENDIE. LES DÉTECTEURS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À 1 MÈTRE, AU MOINS, DES SORTIES D'AIR. DANS LE CAS DES DÉTECTEURS INSTALLÉS AU PLAFOND, LAISSER UN RAYON D'AU MOINS 600 mm AUTOUR ET AU-DESSOUS DES DÉTECTEURS. LES DÉTECTEURS EN CONDUIT DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS DES TRONÇONS RECTILIGNES;
- RACCORDER LES CIRCUITS D'ALARME INCENDIE AU TABLEAU PRINCIPAL;
- INSTALLER AUX ENDOITS INDIQUÉS LES MINI KLAXONS ET LES RACCORDER AUX CIRCUITS DE SIGNALISATION;
- RACCORDER LES CIRCUITS DE SIGNALISATION AU TABLEAU PRINCIPAL;
- INSTALLER DES RÉSISTANCES DE FIN DE LIGNE;
- INSTALLER DES RELAIS À DISTANCE DESTINÉS À COMMANDER L'ARRÊT DES VENTILATEURS.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE:

EFFECTUER LES ESSAIS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE LA NORME CANULC-S537

27. ESSAIS SUR L'ÉQUIPEMENT

L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LES PRINCIPAUX ESSAIS, DÉCRITS CI-DESSOUS, EN PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR.

SI LES ESSAIS SONT NÉGATIFS, LES CORRECTIONS SERONT AU COÛT DE L'ENTREPRENEUR.

ARTÈRES

- MEGGER À LA TERRE;
- MEGGER DE PHASE À PHASE.

28. RÉSEAU TÉLÉPHONE

FOURNIR TOUT LE RÉSEAU DE CONDUIT VIDE C/A BOÎTE DE TIRAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE SORTIE POUR TÉLÉPHONE TEL QUE PRÉVU AUX PLANS.

29. IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

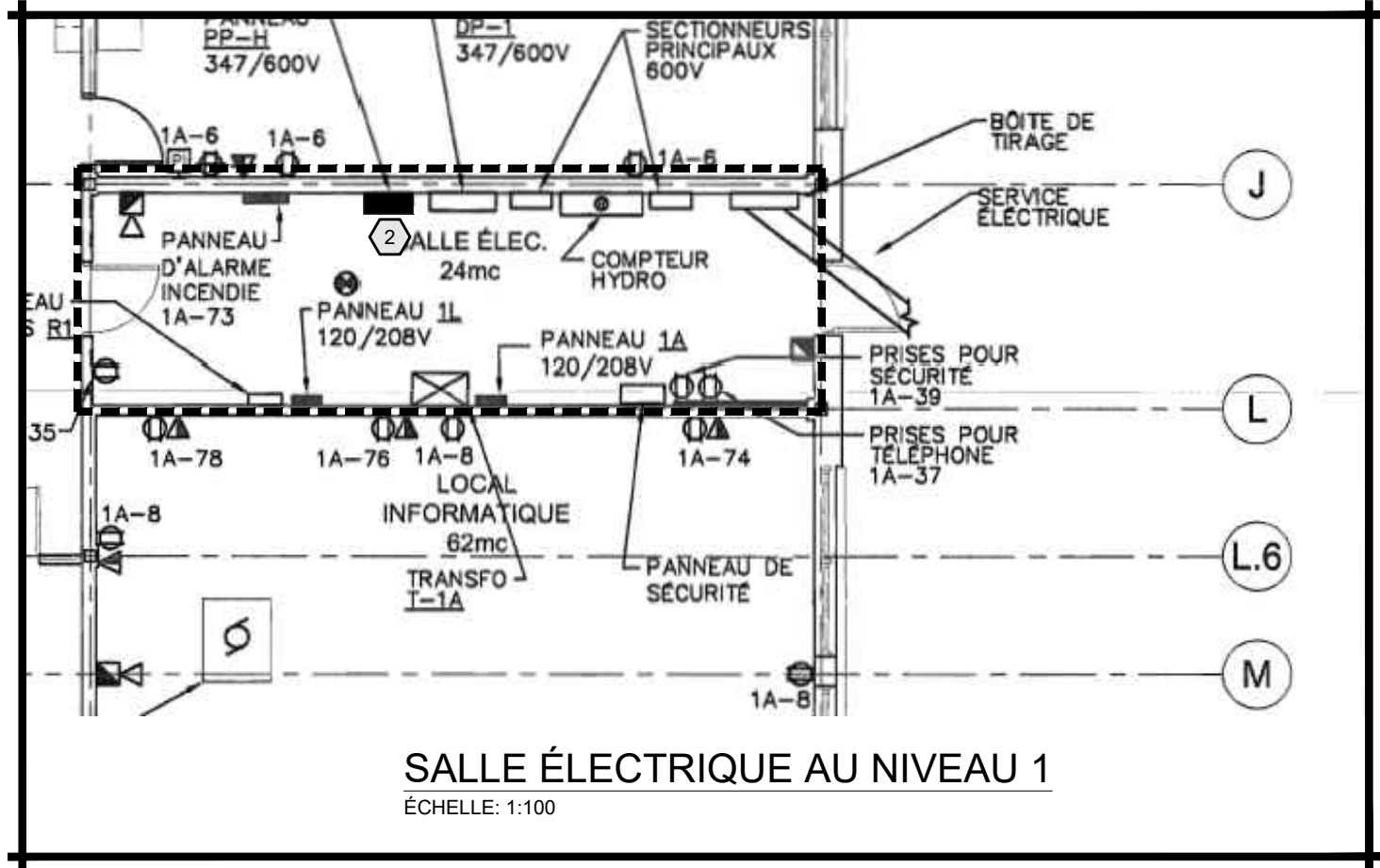
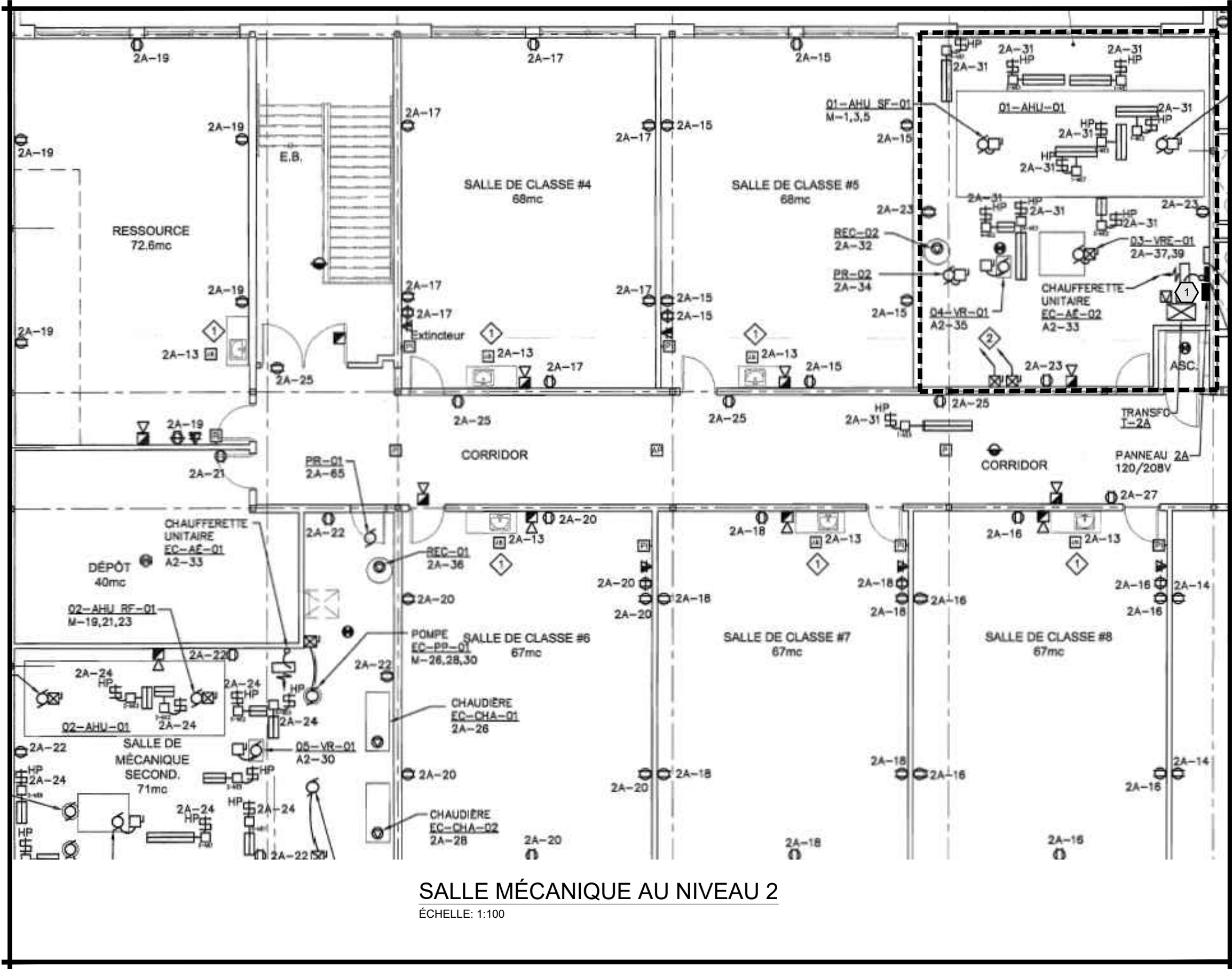
TOUT LE MATÉRIEL DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉ DE LA FAÇON INDIQUÉE CI-DESSOUS:

CONDUITS:

- ATTRIBUER UN CODE DE COULEURS AUX CONDUITS ET IDENTIFIER CES CONDUITS À CHAQUE CHANGEMENT DE DIRECTION, TRAVERSE DE MUR, À TOUS LES 15 MÈTRES ET AUX ENTRÉES ET SORTIES DES BOÎTES DE JONCTION OU DE TIRAGE;
- UTILISER DES BANDES AUTOCOLLANTES D'UNE LARGEUR MINIMUM DE 50 MILLIMÈTRES TOUT AUTOUR DES CONDUITS.

BOÎTE DE JONCTION:

- MARQUER À L'AIDE D'UN CRAYON INDÉL



NOTE(S) GÉNÉRALE(S)

1. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉQUIPEMENTS SUR LES PLANS MONTRÉS EN LIGNES TIRÉES ASSIGNÉ DE LA LETTRE "D" SONT EXISTANTS À ENLEVER C'EST-À-DIRE CONDUITS ET FILERIE JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION DANS LE PANNEAU DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.

NOTES ÉLECTRIQUES | DÉMOLITION

1. DÉBRANCHER LA CHAUDIÈRE EXISTANTE ET RETIRER L'ENSEMBLE DU CÂBLAGE JUSQU'À SA SOURCE DANS LE PANNEAU 2A SITUÉ DANS LA SALLE MÉCANIQUE DU MÊME ÉTAGE.

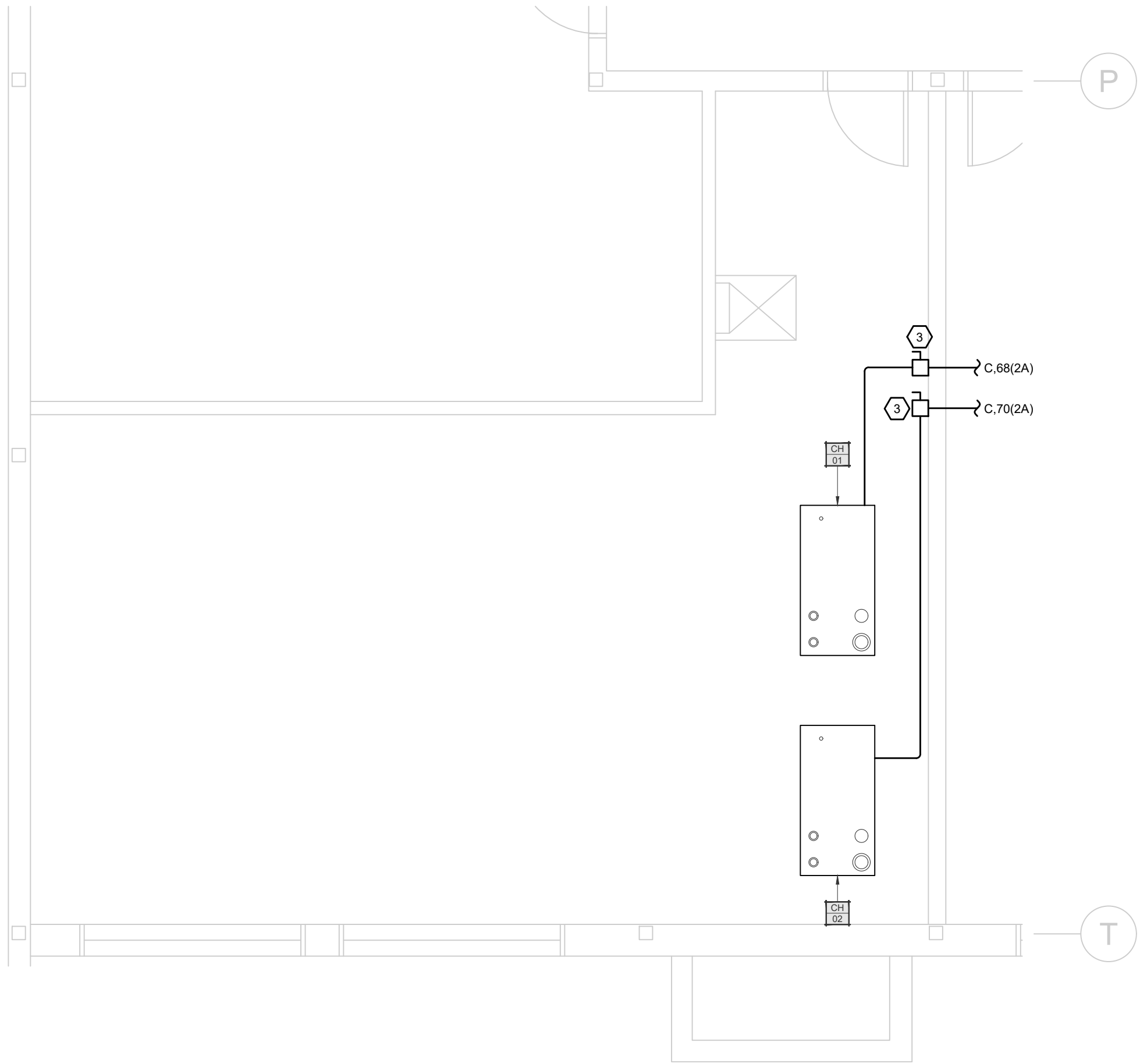
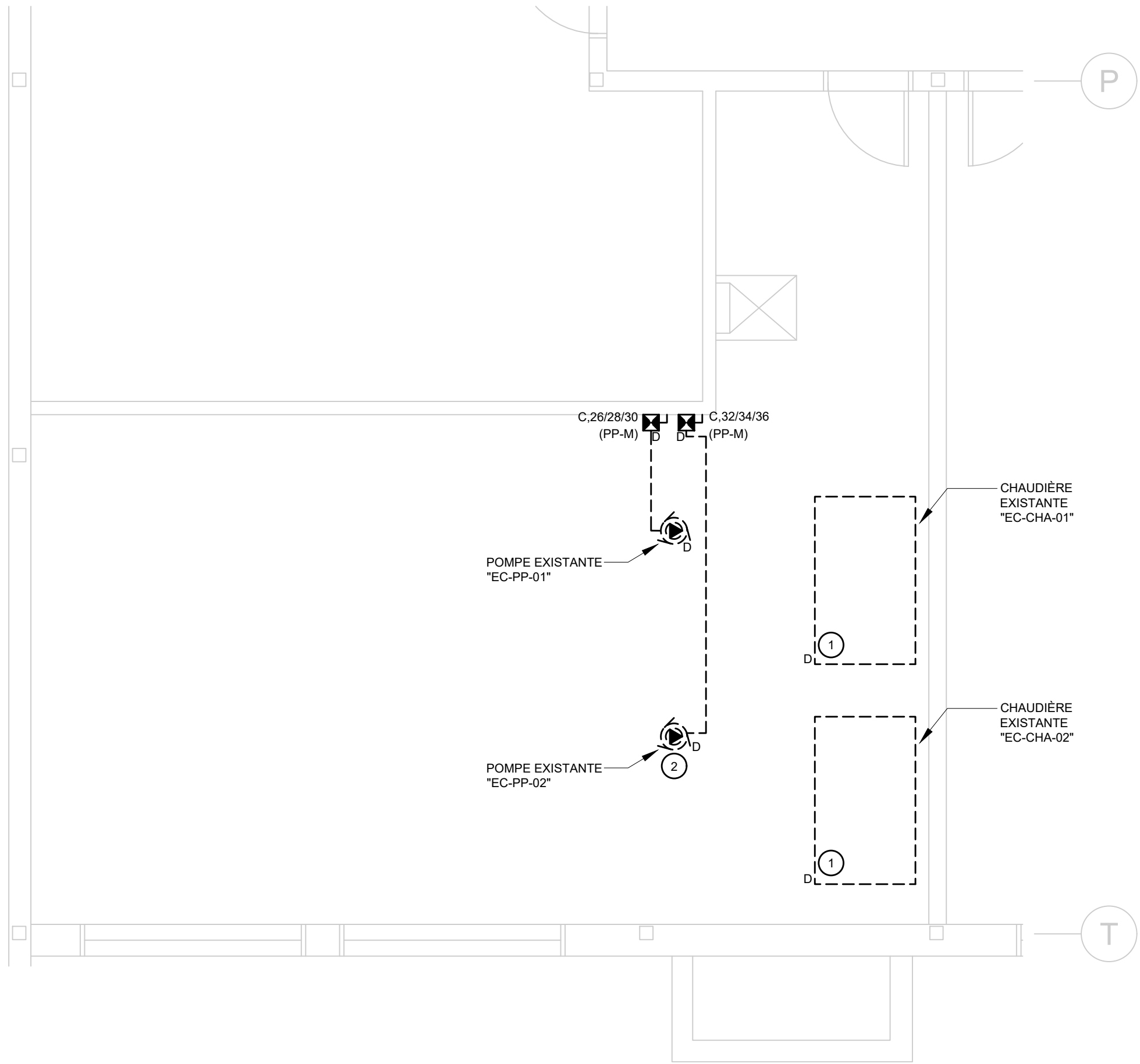
2. DÉBRANCHER LA POMPE EXISTANTE ET CONSERVER LE CÂBLAGE EN PLACE POUR LE RACCORDEMENT DE LA NOUVELLE POMPE P-01.

NOTES ÉLECTRIQUES | AMÉNAGEMENT

1. PANNEAU ÉLECTRIQUE « 2A » 120/208 V EXISTANT DANS LA SALLE MÉCANIQUE.

2. PANNEAU ÉLECTRIQUE « PP-M » 347/600V EXISTANT DANS LA SALLE ÉLECTRIQUE AU NIVEAU 1.

3. FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN (1) SECTIONNEUR 120V-1Ø DE 30A SANS FUSIBLES AU MUR, À COORDONNER L'EMPLACEMENT EXACT AVEC L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE ET LE CLIENT.



CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ  
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS  
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6  
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte architect

ingénieur en structure structural engineer

ingénieur civil civil engineer

client

sceaux stamps



|     |                        |            |
|-----|------------------------|------------|
| 01  | SOUSSION               | 2026/03/11 |
| no. | émis pour / issued for | date       |

projet projet

CSSPO  
ÉCOLE DU MARAIS  
REPLACEMENT DE  
CHAUDIÈRES

200, Rue du Marigot, Gatineau, Québec.

titre titre

ÉLECTRIQUE  
RACCORDEMENTS  
MÉCANIQUES  
DÉMOLITION ET  
AMÉNAGEMENT

dessiné par / drawn by

F. DARGHAM

no. de contrat / contract no.

KK26-022

conçu par / designed by

F. DARGHAM

date

FÉVRIER 2026

approuvé par / approved by

F. BERNARD, ING.

plan no. / drawing no.

E04

échelle / scale

1:50

RACCORDEMENTS MÉCANIQUES | DÉMOLITION  
ÉCHELLE: 1:50

RACCORDEMENTS MÉCANIQUES | FIT UP  
ÉCHELLE: 1:50

| Emplacement                                 |             |       | Identification du panneau |    |             | Tension                                 |       |  |
|---------------------------------------------|-------------|-------|---------------------------|----|-------------|-----------------------------------------|-------|--|
| Étage : 1                                   |             |       | PP-M                      |    |             | <input type="checkbox"/> 347/600V-30,4F |       |  |
| Local : SALLE ELEC                          |             |       |                           |    |             | <input type="checkbox"/> 120/208V-30,4F |       |  |
| N°                                          | DESCRIPTION | WATTS | DISJ.                     | N° | DESCRIPTION | WATTS                                   | DISJ. |  |
| 1                                           | EXISTANT    | -     | 40                        | 2  | EXISTANT    | -                                       | 15    |  |
| 3                                           |             |       |                           | 4  |             |                                         |       |  |
| 5                                           |             |       |                           | 6  |             |                                         |       |  |
| 7                                           | EXISTANT    | -     | 30                        | 8  | EXISTANT    | -                                       | 15    |  |
| 9                                           |             |       |                           | 10 |             |                                         |       |  |
| 11                                          |             |       |                           | 12 |             |                                         |       |  |
| 13                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 14 | EXISTANT    | -                                       | 15    |  |
| 15                                          |             |       |                           | 16 |             |                                         |       |  |
| 17                                          |             |       |                           | 18 |             |                                         |       |  |
| 19                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 20 | EXISTANT    | -                                       | 15    |  |
| 21                                          |             |       |                           | 22 |             |                                         |       |  |
| 23                                          |             |       |                           | 24 |             |                                         |       |  |
| 25                                          | EXISTANT    | -     | 20                        | 26 | LIBRE       | -                                       | 15    |  |
| 27                                          |             |       |                           | 28 |             |                                         |       |  |
| 29                                          |             |       |                           | 30 |             |                                         |       |  |
| 31                                          | EXISTANT    | -     | 20                        | 32 | LIBRE       | -                                       | 15    |  |
| 33                                          | EXISTANT    | -     | 20                        | 34 |             |                                         |       |  |
| 35                                          |             |       |                           | 36 |             |                                         |       |  |
| 37                                          |             |       |                           | 38 |             |                                         |       |  |
| 39                                          |             |       |                           | 40 |             |                                         |       |  |
| 41                                          |             |       |                           | 42 |             |                                         |       |  |
| Type de montage                             |             |       | Type de panneau           |    |             | Configuration du panneau                |       |  |
| <input type="checkbox"/> Encastré           |             |       | Manufacturier: SIEMENS    |    |             | Charge total: -KW                       |       |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Surface |             |       | No. modèle: P2            |    |             | Disjoncteur principal: - A              |       |  |
| <input type="checkbox"/> M.A.L.T. Isolée    |             |       |                           |    |             | Ampères: 250 A                          |       |  |

①

②

| Emplacement                                 |             |       | Identification du panneau |    |             | Tension                                 |       |   |
|---------------------------------------------|-------------|-------|---------------------------|----|-------------|-----------------------------------------|-------|---|
| Étage : 2                                   |             |       | 2A                        |    |             | <input type="checkbox"/> 347/600V-30,4F |       |   |
| Local : SALLE MEC                           |             |       |                           |    |             | <input type="checkbox"/> 120/208V-30,4F |       |   |
| N°                                          | DESCRIPTION | WATTS | DISJ.                     | N° | DESCRIPTION | WATTS                                   | DISJ. |   |
| 1                                           | EXISTANT    | -     | 15                        | 2  | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 3                                           | EXISTANT    | -     | 15                        | 4  | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 5                                           | EXISTANT    | -     | 15                        | 6  | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 7                                           | EXISTANT    | -     | 15                        | 8  | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 9                                           | EXISTANT    | -     | 15                        | 10 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 11                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 12 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 13                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 14 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 15                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 16 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 17                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 18 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 19                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 20 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 21                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 22 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 23                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 24 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 25                                          | EXISTANT    | -     | 20                        | 26 | LIBRE       | -                                       | 15    |   |
| 27                                          | EXISTANT    | -     | 20                        | 28 | LIBRE       | -                                       | 15    |   |
| 29                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 30 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 31                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 32 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 33                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 34 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 35                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 36 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 37                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 38 | EXISTANT    | -                                       | 20    |   |
| 39                                          | EXISTANT    | -     | 20                        | 40 | EXISTANT    | -                                       | 20    |   |
| 41                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 42 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 43                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 44 |             |                                         |       |   |
| 45                                          | EXISTANT    | -     | 60                        | 46 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 47                                          |             |       |                           | 48 | EXISTANT    | -                                       | 15    |   |
| 49                                          |             |       |                           | 50 | EXISTANT    | -                                       | 20    |   |
| 51                                          | EXISTANT    | -     | 60                        | 52 |             |                                         |       |   |
| 53                                          |             |       |                           | 54 | EXISTANT    | -                                       | 20    |   |
| 55                                          |             |       |                           | 56 |             |                                         |       |   |
| 57                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 58 | EXISTANT    | -                                       | 20    |   |
| 59                                          |             |       |                           | 60 |             |                                         |       |   |
| 61                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 62 | EXISTANT    | -                                       | 100   |   |
| 63                                          |             |       |                           | 64 |             |                                         |       |   |
| 65                                          | EXISTANT    | -     | 15                        | 66 |             |                                         |       |   |
| 67                                          | EXISTANT    | -     | 30                        | 68 | CH-01       | -                                       | 20    | * |
| 69                                          |             |       |                           | 70 | CH-02       | -                                       | 20    | * |
| 71                                          |             |       |                           | 72 |             |                                         |       |   |
| 73                                          |             |       |                           | 74 |             |                                         |       |   |
| 75                                          |             |       |                           | 76 |             |                                         |       |   |
| 77                                          |             |       |                           | 78 |             |                                         |       |   |
| 79                                          |             |       |                           | 80 |             |                                         |       |   |
| 81                                          |             |       |                           | 82 |             |                                         |       |   |
| 83                                          |             |       |                           | 84 |             |                                         |       |   |
| Type de montage                             |             |       | Type de panneau           |    |             | Configuration du panneau                |       |   |
| <input type="checkbox"/> Encastré           |             |       | Manufacturier: SIEMENS    |    |             | Charge total: -KW                       |       |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Surface |             |       | No. modèle: P2            |    |             | Disjoncteur principal: - A              |       |   |
| <input type="checkbox"/> M.A.L.T. Isolée    |             |       |                           |    |             | Ampères: 250 A                          |       |   |

\* = FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN DISJONCTEUR TEL QU'INDIQUE, COMPATIBLE AVEC LE PANNEAU SIEMENS MODÈLE P2.

③

③

| NOTES ÉLECTRIQUES   DÉMOLITION  |                                                                                                                                                      |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ①                               | DÉBRANCHER LA CHAUDIÈRE EXISTANTE ET RETIRER L'ENSEMBLE DU CÂBLAGE JUSQU'À SA SOURCE DANS LE PANNEAU 2A SITUÉ DANS LA SALLE MÉCANIQUE DU MÊME ÉTAGE. |
| NOTES ÉLECTRIQUES   AMÉNAGEMENT |                                                                                                                                                      |
| ①                               | DÉCONNECTER LE DISJONCTEUR EXISTANT ALIMENTANT LA POMPE EC-PP-01 ET LE MAINTENIR COMME DISJONCTEUR LIBRE DANS LE PANNEAU.                            |
| ②                               | DÉCONNECTER LE DISJONCTEUR EXISTANT ALIMENTANT LA POMPE EC-PP-02 ET LE MAINTENIR COMME DISJONCTEUR LIBRE DANS LE PANNEAU.                            |
| ③                               | DÉCONNECTER LE DISJONCTEUR EXISTANT ET LE MAINTENIR COMME DISJONCTEUR LIBRE DANS LE PANNEAU.                                                         |



CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ  
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS  
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6  
T: 819 205.3283    www.cosmel.ca    ✉ info@cosmel.ca

architecte architect

ingénieur en structure structural engineer

ingénieur civil civil engineer

client

sceaux stamps



|     |                        |            |
|-----|------------------------|------------|
| 01  | SOUMISSION             | 2026/03/11 |
| no. | émis pour   issued for | date       |

projet project

CSSPO  
ÉCOLE DU MARAIS  
REEMPLACEMENT DE  
CHAUDIÈRES

200, Rue du Marigot, Gatineau, Québec.

titre title

ÉLECTRIQUE  
CÉDULES PANNEAUX  
ÉLECTRIQUES ET  
TABLEAU DES RACCORDS  
ÉLECTRIQUES

|                                                |                                           |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| dessiné par / drawn by<br>F. DARGHAM           | no. de contrat / contract no.<br>KK26-022 |
| conçu par / designed by<br>F. DARGHAM          | date<br>FÉVRIER 2026                      |
| approuvé par / approved by<br>F. BERNARD, ING. | plan no. / drawing no.                    |
| échelle / scale<br>1:50                        | E05                                       |